



Le service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire recherche

UN/UNE PSYCHOLOGUE

pour rejoindre l'équipe de l'Unité de secours psychologique (USP) des sapeurs-pompiers de Saône et Loire en qualité d'expert sapeur-pompier volontaire.

MISSIONS DES PSYCHOLOGUES

- Assurer le secours, le soutien, et le suivi psychologique post événementiel des sapeurs-pompiers dans le cadre de l'Unité de Secours Psychologique (USP).
- Conduire des entretiens cliniques individuels.
- Prendre en charge les intervenants sapeurs-pompiers en immédiat et post-immédiat d'interventions perturbantes.
- Assurer l'expertise et le suivi en lien avec le psychotraumatisme.
- Participer à des actions de formation à composante psychologique.
- Participer à des réunions d'équipe.
- Participer à l'astreinte téléphonique et opérationnelle départementale.

PROFILS RECHERCHÉS

QUALIFICATIONS SOUHAITÉES :

- D.E.S.S. / Master professionnel en psychologie clinique et/ou équivalent.
- Formation en victimologie acquise ou à venir.
- Expérience clinique de la prise en charge des psychotraumatismes.
- Notions de "psychologie d'urgence".
- Expérience nécessaire : 3 ans minimum en qualité de psychologue spécialisé en psychologie clinique et/ou victimologie/psychotraumatologie.

QUALITÉS REQUISES :

- Rigueur et capacité à rendre compte.
- Goût du travail en équipe.
- Capacité d'adaptation et réactivité en situation d'urgence.

PRÉREQUIS INDISPENSABLES :

- Avoir de la disponibilité (journée, soirée, nuits et week-end (astreinte 24h/24h)).
- Être titulaire du permis B depuis plus de 2 ans.
- Être domicilié(e) au sein du département de Saône et Loire ou à sa frontière très proche.
- Pratiquer une activité clinique en parallèle de l'activité de psychologue de sapeur-pompier.

PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LE POSTE :

- Avoir de la disponibilité (journée, soirée, nuits et week-end (astreinte 24h/24h)).
- Les déplacements peuvent être organisés sur l'astreinte de soirée, après la journée de travail.
- Une convention entre le SDIS et votre employeur peut être étudiée pour faciliter votre disponibilité sur le temps de travail.
- Être titulaire du permis B depuis plus de 2 ans.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Pour tout renseignement contactez **Mme Céline FROUARD** : cfrouard@sdis71.fr

Les candidatures sont à adresser au **Médecin-colonel Eric BROUSSE** : ebrousse@sdis71.fr ou par voie postale.